

REVIEW

CICÉRON CHEZ CASSIUS DION

M. S. Montecalvo, *Cicerone in Cassio Dione. Elementi biografici e fortuna dell'opera*. Satura 13. Lecce and Rovato: Pensa Multimedia Editore, 2014. Pp. 447. Paperback, €35.00. ISBN 978-88-6760-262-9.

L'historien de langue grecque Dion Cassius est une de nos sources les plus importantes, même s'il a écrit longtemps après un bon nombre des événements décrits dans son œuvre, même si celle-ci est perdue en partie, avec pour maigre consolation des résumés composés par des auteurs plus tardifs. L'idée de M. S. Montecalvo est d'étudier la figure de Cicéron dans les livres de Dion Cassius: sa monographie, qui est une version remaniée de sa thèse de philologie latine et grecque soutenue en 1996 sous la direction du grand historien italien Luciano Canfora, s'articule en huit chapitres, selon un ordre chronologique, en commençant par le livre 36 de Dion Cassius (la préture de Cicéron) pour finir avec la mort de Cicéron.

L'introduction ('Premessa', 7–20) s'organise en trois temps: tout d'abord une accroche pour souligner l'importance du lien entre Dion Cassius et Cicéron, les premiers extraits de l'historien redécouverts à la Renaissance étant consacrés à l'orateur. Puis l'auteur aborde la question du jugement porté sur Cicéron par Dion Cassius qui est généralement considéré comme hostile à l'orateur: Montecalvo relativise en soulignant d'une part le contexte général hostile au consul de 63 après sa mort, d'autre part le fait que Dion Cassius vise surtout le Sénat à travers Cicéron. Elle annonce alors son projet: étudier la figure de Cicéron chez Dion Cassius pour mieux comprendre la démarche de l'historien, et pour avoir une idée de la connaissance du corpus cicéronien à l'époque des Sévères. Son introduction s'achève avec une brève notice biographique sur Dion Cassius et une page de bibliographie sur cet auteur.

Le premier chapitre, qui est un des plus brefs (21–57), est consacré à une partie du livre 36 de Dion Cassius qui porte sur les années 68–66, i.e. la période marquée par les commandements exceptionnels accordés à Pompée. L'auteur se concentre sur les débats autour de la *lex Gabinia* qui occupent presque l'ensemble du chapitre, la *lex Manilia* étant abordée dans les dernières pages (52–7). Après une rapide introduction sur le contexte historique, l'auteur analyse la structure des trois discours présents (Gabinus, Pompée, Catulus) en soulignant leur caractère agonistique. Surtout elle propose un parallélisme avec le discours de Cicéron *De imperio Cn. Pompei* (qui portait sur la *lex Manilia*), de façon fouillée et convaincante: en s'appuyant sur les textes qu'elle cite régulièrement,

Montecalvo repère quatre thèmes présents chez Cicéron que Dion Cassius reprend pour irriguer l'ensemble des discours sur la *lex Gabinia*.

Elle montre que l'importance accordée à ce commandement exceptionnel contre les pirates s'explique par le fait que c'était le premier et qu'il contient en creux la situation d'Auguste, qui tout comme Pompée feint de refuser pour mieux s'imposer (44). L'appendice sur les sources 'alternatives' de Dion Cassius revient sur la *Quellenforschung* et la priorité donnée à des passages perdus de Salluste et de Tite-Live en montrant que de ce fait l'influence de Cicéron a souvent été négligée.

Les dernières pages de ce premier chapitre sont consacrées aux années 67–66 avec le deuxième commandement exceptionnel accordé à Pompée chargé de prendre la relève de Lucullus, pour finir la guerre contre Mithridate. Le récit de Dion Cassius, qui constitue la seule source disponible pour ces événements avec Asconius, a parfois pâti d'une préférence accordée au commentateur des discours de Cicéron: Montecalvo défend l'intérêt de sa narration des faits, en soulignant son point de vue négatif sur la plupart des hommes politiques, que ce soit César (p. 55) ou Cicéron (p. 56).

Le deuxième chapitre, consacré au consulat de Cicéron, est de loin le plus long (59–172). Il s'agit d'une analyse du livre 37 (et non 36 comme le laisserait croire une coquille malheureuse dans le titre p. 59), qui s'organise en cinq étapes. Malheureusement, et autant commencer par là, la lecture de ces pages est rendue un peu difficile par des problèmes de présentation: si on laisse de côté la répétition du 'titre' 4.12 (121 et 125, où il devrait y avoir plutôt un 4.13), il y a surtout une pagination défectueuse. On passe de la page 130 à la 135, puis on a une séquence 136–44, ensuite on retrouve les pages 131–2, suivies par les pages 145–68 et enfin arrivent les pages 133–4.

La première partie de ce deuxième chapitre porte sur les événements antérieurs à l'affaire Catilina, avec un accent mis sur le procès de Rabirius (63–8). L'auteur souligne l'intérêt constant de Dion pour le rôle des tribuns de la plèbe et sa critique constante du personnel politique de la République (Hybrida p. 63, César, le Sénat ...), avant d'aborder très brièvement la *lex Tullia* et les débuts de carrière de Catilina (appendice p. 71). Une deuxième sous-partie, encore plus brève (72–5) est consacrée aux débuts de la conspiration, suivie par quelques pages portant sur les 'révélations' de Cicéron au Sénat, lors de la séance qui le vit prononcer la *Première Catilinaire* (75–8).

C'est la quatrième sous-partie qui est la plus développée, centrée sur l'analyse des chapitres 30–42 du livre 37 et intitulée 'Catilina contre la *res publica*' (79–128). L'auteur étudie les principaux épisodes de la conjuration en mettant en valeur les emprunts de Dion Cassius à l'œuvre de Cicéron (cf. conclusion pp. 170–1): la peinture des conjurés (mise en parallèle avec le récit de Salluste et la *Deuxième Catilinaire*), la mise en place du SCU (86–8, on regrettera l'absence de l'étude de J. von Ungern-Sternberg, pourtant assez incontournable sur la question), le départ de Catilina que Dion Cassius décrit à tort comme

contraint, le flagrant délit des Allobroges (106), le rôle trouble de Crassus (Montecalvo se sert à nouveau de Salluste, et de Plutarque, pour cette question très épineuse, 107–9), la séance du 5 décembre où l'on voit que Dion Cassius est beaucoup moins curieux de détails que Plutarque. L'auteur souligne la montée de César et l'importance de la crise institutionnelle (126–8). La fin du chapitre est consacrée à la tradition cicéronienne (ie aux œuvres de Cicéron traitant de son consulat mouvementé: les *Catilinaires*, son *De Consulatu* (138–41 en particulier, que Dion Cassius semble bien avoir lu et utilisé), enfin le *Pro Murena* (144).

Le chapitre 3 est consacré à l'exil de Cicéron (173–229), présenté au livre 38 de Dion Cassius. Le début est un bref rappel historique: l'auteur propose de voir comme cause principale de l'exil non pas les manœuvres de Clodius et des 'triumvirs', mais l'échec de sa politique de *concordia ordinum* (174 et 188). Les différents événements abordés sont dans l'ordre l'affaire Vettius (mais elle ne mentionne pas une seule fois le jeune Brutus qui fut pourtant mêlé à cette histoire, cf. 181), le procès intenté à Antonius Hybrida, l'action de Clodius (voir p. 193 l'opposition entre Sénat et tribuns de la plèbe à nouveau soulignée), le plan de Pompée et de César, la décision de Cicéron de rester à Rome et sa condamnation, les circonstances de son retour. Les manœuvres des deux camps en présence sont bien détaillées (210–12). La fin de ce chapitre consiste en une présentation parallèle du texte de Dion Cassius et d'extraits d'œuvres de Cicéron qui permet de mesurer à quel point l'historien a utilisé l'orateur. Un appendice offre des extraits d'autres sources comme Velleius, Plutarque et Appien à titre de comparaison.

Le chapitre 4 (231–82) porte sur un passage de Dion Cassius que l'auteur de ce livre semble apprécier: la consolation de Philiscos. Elle a d'ailleurs présenté une communication sur ce sujet, publiée en 2010 (on la trouve dans la bibliographie p. 428). L'historien grec imagine que Cicéron réfugié en Macédoine après sa condamnation à l'exil reçoit la visite d'un ami, Philiscos, qui entreprend de le consoler. Le chapitre s'articule en quatre étapes: d'abord une introduction avec un bref résumé, puis une analyse de la structure (239–42), ensuite un long commentaire linéaire (qui risque d'apparaître à certains comme de la paraphrase par moments, lorsque l'auteur résume un passage avant de le citer). La dernière partie est consacrée aux différentes identifications possibles de ce Philiscos (278–82): le scholarque épicurien, un membre du cercle de Julia Domna, un parent de l'historien, un disciple de Diogène. On pourrait considérer que ce personnage est complètement fictif comme l'ensemble de cette consolation. L'auteur opère des rapprochements intéressants avec les *Tusculanes* (elle cite également la correspondance et l'*In Pisonem* p. 265), ainsi qu'avec des auteurs stoïciens comme Musonius Rufus. On regrettera quelques coquilles dans les notes ('von Armin' p. 253 au lieu de 'von Arnim', et surtout les six (*sic*) consulats de Marius p. 273 ...), et quelques raccourcis: la

note bibliographique sur le concept de *sophrosynē* chez Platon p. 254 à la note 50 est vraiment expédiée).

Le chapitre 5, qui est un des plus courts (283–303), porte sur la période assez longue qui va du retour de l'exil en 57 aux Ides de Mars en 44. Sa brièveté s'explique par le fait que Dion Cassius se concentre sur les luttes politiques des années cinquante, sans beaucoup s'intéresser à Cicéron, même s'il utilise volontiers sa correspondance comme source. Il le dépeint de manière assez négative à propos des deux procès de Gabinius, puis de la défense de Milon (296–7). En revanche, Dion Cassius accorde plus d'importance à la bataille d'opinion entre thuriféraires de Caton et critiques exprimées par César que d'autres historiens. Surtout il considère que Cicéron fut complice des Ides, contrairement à Plutarque (303).

Le chapitre 6 (305–37) est la suite logique du précédent, avec une analyse approfondie du discours fictif de Cicéron sur l'amnistie après les Ides de mars. Lors de la séance du 17 mars 44 il fallut prendre des décisions et se décider à un compromis: Cicéron plaida pour la ratification des actes de César moyennant une amnistie pour ses meurtriers. Après l'analyse de la structure du discours et un résumé de ses principales étapes (308–12), Montecalvo s'intéresse aux sources possibles pour réfuter l'hypothèse d'une traduction en grec d'un original de ce discours de Cicéron dont il ne nous reste qu'une allusion dans la *Première Philippique*.

La seconde partie de ce chapitre est donc une étude de la réutilisation de la culture grecque par Cicéron selon Dion Cassius (315–19): référence à l'amnistie de 403 à Athènes (le rapprochement avec la lettre à Atticus du début 49 se fait un peu attendre, cf. p. 332), emprunts à Démosthène (326) et à Thucydide (327). On regrettera un peu le survol de certains thèmes, comme le rapport du Cicéron historique à la culture grecque (324, il est vrai que le sujet pourrait occuper une thèse à lui seul) ou le choix de certains *exempla* tirés de l'histoire de Rome (325). On peut également se demander pourquoi dans une partie consacrée à la réutilisation de la culture grecque on trouve mention de la validation des actes de César sans que cela ne soit rapproché d'un équivalent grec d'ailleurs ou des *exempla* romains: le plan annoncé aurait peut-être pu être suivi plus fermement. L'auteur conclut son chapitre en s'intéressant à la situation de Dion Cassius, considérant que plusieurs allusions valent en fait pour son époque.

Le chapitre 7 (339–406, 'Tra Ottaviano e Antonio') est un des plus longs, ce qui est dû en bonne partie à la présentation d'un grand nombre de textes mis en parallèle. Il consiste en une étude de la période allant de l'été 44 à novembre 43, avec en particulier l'analyse d'un autre discours fictif attribué à Cicéron par Dion Cassius: il s'agit du discours contre Fufius Calenus, partisan d'Antoine au Sénat et consul en 47. Ce chapitre se divise en trois temps: tout d'abord un rapide rappel historique, puis une présentation croisée des deux discours—celui de Cicéron (DC 45.18–47) et la réponse de Calenus (DC 46.1–

18)—et enfin une mise en parallèle de textes (Dion Cassius ...). L'auteur précise pour commencer que Cicéron est peu évoqué dans ces livres traitant de la période après les Ides: il est mentionné pour un rêve concernant Octave, puis pour l'*omen* sinistre de la statue de Minerve.

Montecalvo s'intéresse particulièrement aux deux discours fictifs qui ont pour fonction de résumer les deux voies possibles pour les sénateurs alors, sur le modèle d'Appien qui avait lui opposé Cicéron à Pison le consul de 58. Elle commence par résumer le discours de Cicéron, puis elle arrive à celui de son adversaire Calenus (350–60): celui-ci attaque violemment le consul de 63—Dion Cassius reprenant ici tous les poncifs de la tradition rhétorique de l'invective et de la critique de Cicéron—, avant de défendre Antoine que Cicéron avait dépeint sous le jour le plus noir. Montecalvo estime (362) que Dion Cassius était pris entre sa préférence pour un régime monarchique, qui ne peut donc s'accommoder de la bataille pour la survie de la République menée par Cicéron, et sa réelle estime pour celui qui sut gérer habilement la conjuration de Catilina comme l'immédiat après Ides de mars. La dernière partie de ce chapitre consiste en une présentation des sources ('complementi', 363–70): on y trouve un résumé des deux discours cités plus haut dans Appien, puis une notice bibliographique sur les rapprochements à opérer entre le récit de Dion Cassius et les *Philippiques*, et enfin une discussion sur les sources possibles du discours de Calenus avec une étude des analogies existant avec la fameuse invective du Pseudo-Salluste. Le tout fait un peu bric-à-brac, si l'on nous passe cette image, mais constitue un ensemble bien utile pour le lecteur. Pour terminer on trouve une analyse parallèle des deux discours (371–8)—celui de Cicéron et celui de Calenus—avant une longue section proposant un parallèle entre le discours fictif de Cicéron chez Dion Cassius et les *Philippiques* (principalement les 2, 3 et 5).

Le chapitre 8 qui est consacré à la mort de Cicéron se signale par son extrême brièveté (407–9). De fait Dion Cassius n'a guère développé le sujet: l'auteur insiste donc sur la présentation négative d'Antoine, au bénéfice du futur Auguste, en proposant une comparaison avec Plutarque. On aurait pu trouver mention des analyses de F. Hinard sur les proscriptions, d'autant qu'il a joué un rôle non négligeable dans le travail d'édition de Dion Cassius en France avec son équipe de recherche. Il n'y a pas de conclusion.

Le lecteur trouvera à la fin de l'ouvrage une abondante bibliographie (411–38): étant donné l'intervalle de temps assez long entre la soutenance de thèse et sa publication on aurait pu craindre que les ouvrages sortis dans cette période soient peu utilisés, voire oubliés. Beaucoup d'ouvrages cités datent du dix-neuvième siècle et de la première partie du vingtième: il y a un certain déséquilibre au détriment des ouvrages récents. Par ailleurs il est regrettable de trouver autant de coquilles (une dizaine, surtout dans les premières pages): 'accordig' (436), 'corts' (423), 'aspecte' (412).

L'auteur a également préparé un index (439–47) qui est en fait un mixte des trois *indices* habituels: l'*index locorum*, l'*index nominum* et un index des notions (tribunat de la plèbe, amnistie, i.e. surtout des concepts politiques écrits en grec et des *realia* de la vie politique à Rome). On y trouve également des références à des auteurs récents comme Riccoboni. L'ensemble fait un peu salade composée, mais n'en demeure pas moins bien utile.

Au total, on l'aura compris, c'est un ouvrage qui témoigne d'une belle maîtrise des textes anciens, en montrant de ce fait une réelle exigence envers son public puisque les extraits en latin ou en grec ne sont jamais traduits (à une exception près, 231). L'auteur est convaincante lorsqu'elle démontre tout ce que Dion Cassius doit à Cicéron dans son récit, quand d'autres allaient plutôt chercher des rapprochements avec Salluste, voire avec des textes disparus. Certains penseront qu'elle frise la paraphrase à certains moments, ce qui est toujours le risque quand on connaît très bien son corpus et qu'on le cite très volontiers. Cette thèse rendra service à tous ceux qui s'intéressent à Dion Cassius, à l'historiographie antique, à Cicéron.

Université de Lorraine

YASMINA BENFERHAT
yasmina.benferhat@univ-lorraine.fr